

Prestations de retraite supplémentaires—Loi

collègue, le député de Churchill, a dit que les progressistes conservateurs cherchaient à faire les deux trottoirs de la rue en ce qui concerne le programme libéral des 6 et 5 p. 100. Je voudrais revenir quelques instants là-dessus, car j'estime qu'il est capital que la population sache quelles solutions chaque parti offre à nos problèmes économiques.

Certes, les conservateurs sont contre le bill C-131 et le bill C-133. La plupart, je crois, y sont opposés pour des raisons purement politiques, car ils ne veulent pas susciter la juste colère des bénéficiaires de la pension de vieillesse et des fonctionnaires retraités, et ils ne voudraient pas non plus donner l'impression de faire cause commune avec les libéraux. Ils préféreraient pouvoir toujours agir en douce, pour que l'on remarque moins leurs liens avec les libéraux. Seulement, les pannes d'électricité comme celle que nous avons connue cet après-midi sont de courte durée. Quelques conservateurs seulement sont sincèrement opposés aux deux projets de loi. Nous savons tous qui ils sont, et je tiens à les féliciter de leur prise de position.

Le fait est que le parti conservateur est d'accord avec le programme des 6 et 5 p. 100 depuis le début.

Une voix: Aussi longtemps qu'il ne touche que la population active.

M. Blaikie: L'été dernier, ils ont voté majoritairement en faveur du bill C-124, véritable loi-cadre qui lançait le programme des 6 et 5 p. 100 et qui allait être suivie par d'autres textes de loi complémentaires. S'ils s'étaient alliés à notre parti pour s'opposer au bill C-124 au lieu de prendre fait et cause pour les libéraux, il n'y aurait peut-être jamais eu de bills C-131 et C-133.

Une voix: Bravo!

M. Blaikie: Je le répète, les conservateurs voudraient jouer sur les deux tableaux en appuyant le principe général du programme des 6 et 5 p. 100 et en prétendant s'opposer aux projets de loi particuliers qui s'inscrivent dans le cadre de ce même programme.

Les libéraux ont fait preuve d'une grande assurance en décidant de plafonner l'indexation des pensions et des allocations familiales. C'est qu'ils savaient que l'opposition officielle, le parti progressiste conservateur n'offrirait qu'une opposition pour la forme à ces mesures.

Une voix: Ils ont conclu un marché avec eux.

M. Blaikie: Pourquoi n'offriraient-ils qu'une opposition de pure forme au programme des 6 et 5 p. 100? Tout simplement parce que cette mesure va dans le sens des mesures que le parti progressiste conservateur préconise pour assurer la relance de notre économie. Cela s'explique aussi par le fait que le parti conservateur n'a jamais eu, sauf si l'on fait exception du gouvernement Diefenbaker, une attitude favorable aux pensions et aux programmes universels comme les allocations familiales et l'assurance-maladie. C'est ainsi qu'en 1927, quand la pension de sécurité de la vieillesse a été mise en place, le parti conservateur s'y est opposé, car bon nombre de ses membres estimaient que ce serait immoral de mettre en place une mesure que cet affreux radical, J. S. Woodsworth, proposait et qui prévoyait le versement d'une pension de \$20 par mois à tous les Canadiens âgés de plus de 70 ans, à la suite d'une enquête sur leurs ressources. Pour la plupart des conservateurs, cette

mesure, monsieur le Président, était une mesure communisante. C'est le même genre de discours que tiennent encore trop souvent aujourd'hui les députés à ma droite.

• (2050)

Personne sur la scène politique depuis une dizaine d'années n'a fait plus que les porte-parole officiels du parti progressiste conservateur du Canada pour jeter le discrédit sur la Fonction publique et les programmes sociaux d'application universelle. Ce parti a permis à ses membres—je songe notamment au député de York-Peel (M. Stevens)—de se rendre dans toutes les régions du Canada pour vitupérer contre la Fonction publique, condamner les dépenses consacrées aux programmes sociaux en leur imputant la responsabilité de tous nos maux, et déclarer tout net que nous ne pouvions pas nous permettre d'indexer les pensions. Ce soir, pourtant, les députés de ce parti n'ont que des paroles de compassion à l'endroit des fonctionnaires à la retraite qui doivent se contenter de si maigres pensions, et ils n'ont que des éloges à formuler à l'endroit des Canadiens qui occupent des postes dont ils auraient bien voulu éliminer quelque 60,000 au mois d'août 1979, s'il faut en croire les propos que le député de York-Peel a tenus en sa qualité de président du Conseil du Trésor, à l'époque où le parti progressiste conservateur a exercé le pouvoir pendant quelque temps en 1979. Au cours du débat sur le bill C-133, les députés progressistes conservateurs démontrent encore une fois qu'ils manquent d'esprit de suite.

Si les conservateurs s'érigent ce soir en grands champions de l'universalité des pensions de sécurité de la vieillesse et des allocations familiales, c'est pourtant le ministre de la santé nationale et du bien-être de l'époque, l'actuel député de Rosedale (M. Crombie) qui, en 1979, trouvait très intéressants, voire même fascinants les arguments des députés de l'aile droite de son parti qui cherchaient à le convaincre que le moment était venu d'abandonner les programmes à portée universelle. Je me rappelle trop bien ses tergiversations sur l'avenir des programmes universels comme les allocations familiales, lorsque je l'ai interrogé à la Chambre sur cette question à titre de critique néo-démocrate en matière de politique sociale au Parlement, en 1979.

Là où je veux en venir, c'est qu'on nous présente le programme des 5 et 6 p. 100 dans le cadre d'une stratégie économique qui ressemble exactement à ce que les conservateurs proposent depuis des années afin que l'économie canadienne puisse épouser les changements qui surviennent dans les structures du capitalisme international. A mesure que nous pénétrons dans l'ère marquée par la concentration du pouvoir des multinationales, par opposition à l'ère des sociétés nationales qui elle-même avait remplacé celle des entreprises familiales, nous allons devoir déterminer ce que nous ferons de la mobilité des capitaux qui caractérise maintenant le contexte économique dans lequel nous vivons.

Les conservateurs après avoir, à leur façon, réfléchi à la question ont déjà trouvé la solution. Comme la loi du marché constitue à leurs yeux l'arbitre suprême quant aux besoins de l'humanité et à sa destinée, ils semblent avoir établi il y a longtemps que pour réagir aux réalités nouvelles, les Canadiens n'ont pas à remettre en question la mobilité des capitaux et le phénomène de l'internationalisation; il suffit plutôt que le Canada se plie aux aspirations au profit de ces multinationales, afin qu'elles nous jugent acceptables.